L'impératif et le conditionnel présent

L'impératif sert à donner un ordre ou un conseil, le conditionnel à imaginer, souhaiter ou demander poliment. Tu sauras former l'impératif et le conditionnel, et ne plus confondre « je parlerai » et « je parlerais ».

L'ESSENTIEL

L'impératif donne un ordre ou un conseil, sans sujet ; le conditionnel imagine, souhaite ou demande poliment.

Conditionnel = radical du futur + -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient

Astuce : Pour choisir entre « je parlerai » et « je parlerais », remplace par « nous » : parlerons, c'est le futur ; parlerions, le conditionnel.

- L'impératif donne un ordre ou un conseil, sans sujet exprimé.
- Il n'a que trois personnes : range, rangeons, rangez.
- Pas de -s à la 2e personne du singulier pour les verbes en -er et pour « aller » : chante, va.
- Conditionnel présent : radical du futur + -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient.
- Futur « je parlerai », conditionnel « je parlerais » : remplace par « nous » pour choisir.
- Le conditionnel exprime une condition (si + imparfait), l'imaginaire, un souhait ou la politesse.

EXEMPLE GUIDÉ

Complète : « … la fenêtre ! » (ouvrir, impératif, 2e personne du singulier) et « Si nous gagnions, nous … la victoire. » (fêter, conditionnel présent).

1. « Ouvrir » se conjugue au présent comme un verbe en -er (tu ouvres) : pas de -s à l'impératif.
2. J'écris donc : « Ouvre la fenêtre ! »
3. Pour « fêter », je prends le radical du futur, fêter-, et la terminaison de l'imparfait -ions.
4. J'obtiens « nous fêterions la victoire » : l'action dépend de la condition « si nous gagnions ».

PIÈGE DU BREVET

Futur ou conditionnel : -rai ou -rais ?

PIÈGE DU BREVET (SUITE)

Après « si » suivi de l'imparfait, emploie le conditionnel : « Si j'avais le temps, je viendrais », et non « je viendrai ». En cas de doute, remplace par « nous » : viendrions, c'est bien le conditionnel.

EXERCICE TYPE BREVET

Imaginer et conseiller

Lis ce texte inventé : « Si nous avions un jardin, nous planterions des tomates. Ma mère cultiverait des fraises et tu pourrais arroser les fleurs. »

1. Relève les verbes au conditionnel présent et donne leur infinitif.

2. Quel est l'emploi du conditionnel dans ce texte ?

3. Réécris ces deux phrases à l'impératif présent, 2e personne du singulier : « Tu arroses les fleurs. Tu cueilles les fraises. »

Indice : Le conditionnel se termine par -rais, -rait, -rions, -riez ou -raient. À l'impératif, pense au piège du -s.

CORRIGÉ

1. « planterions » (planter), « cultiverait » (cultiver), « pourrais » (pouvoir). Attention : « avions » est à l'imparfait, après « si ».

2. Le conditionnel exprime une action imaginée, soumise à une condition : « si nous avions un jardin ».

3. « Arrose les fleurs. Cueille les fraises. » « Arroser » est un verbe en -er, et « cueillir » se conjugue comme eux au présent : pas de -s à la 2e personne du singulier.